

19 septembre 2014

Objet : Accent sur la règle «bouge-le ou perd-le»

Suite à l'application la saison dernière de la règle «bouge-le ou perd-le», nous avons observé que le jeu le long des bandes était devenu plus agressif.

C'est la raison pour laquelle le comité du développement des officiels de Ringuette Canada tient à mettre l'accent sur les éléments suivants pour la saison 2014-2015 :

- **une joueuse qui n'a pas l'intention de jouer l'anneau et qui force et cloue la porteuse de l'anneau sur la bande pour provoquer un arrêt du jeu doit être pénalisée pour avoir retenu l'adversaire;**
- **une joueuse qui joue l'anneau de manière réglementaire mais qui emploie une force excessive pour clouer la porteuse de l'anneau sur la bande pour provoquer un arrêt du jeu doit être pénalisée pour placage contre la bande.**

Toutes questions à ce sujet peuvent être envoyées à mon attention.



Pete Smit
Président du comité du développement des officiels
officialing@ringette.ca